

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PAPINEAU
MUNICIPALITÉ DE MULGRAVE-ET-DERRY

**PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-003 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
LOTISSEMENT NUMÉRO 2017-013**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité dispose d'un règlement de lotissement (n° 2017-013) en vigueur depuis le 29 mars 2018;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (A-19.1), le Conseil municipal peut procéder à la modification du règlement de lotissement;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal est d'opinion que le règlement de lotissement (n° 2017-013) nécessite d'être modifié afin de simplifier l'application de la règlementation face aux contribuables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller _____

QU' un premier projet de règlement portant le numéro 2020-003 et intitulé : **PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-003 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 2017-013**, soit adopté soit adopté et qu'il soit statué et décreté comme suit :

Article 1

Le préambule du présent premier projet de règlement en fait partie intégrante.

Article 2

L'article 20 intitulé « Opérations cadastrales prohibées » est modifié de telle sorte que le texte suivant est ajouté à la suite du deuxième alinéa :

Nonobstant ce qui précède, il est possible d'autoriser une opération cadastrale ayant pour effet de créer un lot dérogatoire à l'égard des normes de lotissement prescrites uniquement dans les cas par régler une situation de nature environnementale ou de sécurité des biens et des personnes. En aucun temps, les lots dérogatoires ainsi créés ne pourront servir d'assiette à un bâtiment de quelque nature que ce soit.

Le présent premier projet de règlement entrera en vigueur conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, chapitre A-19.1.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Avis de motion :

Adoption du premier projet de règlement :

Assemblée publique de consultation :

Adoption du second projet de règlement :

Adoption du règlement :

Certificat de conformité :

Entrée en vigueur :

Michael Kane

Maire

Isabelle Cusson

Directrice générale et
secrétaire-trésorière